

25



CHEMIN SAINT GABRIEL

SÉCURISATION DES CHEMINEMENTS PIÉTONS

Descriptif et objectifs du projet

La demande concerne la sécurisation des cheminements piétons sur le chemin Saint Gabriel afin de permettre aux habitants du quartier de se rendre sur la zone commerciale en utilisant des modes doux.

La portion de 280 ml doit comporter une piste piétonne/cyclable protégée par une barrière la séparant de la voie routière, ainsi que la création de ralentisseurs sur l'ensemble du chemin Saint Gabriel afin de limiter la vitesse des véhicules».

Chiffrage : 110 000€ TTC

Porteur de projet :

Collectif Représenté par Mr Fournier Alain-Georges

